

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Gestion et maitrise de l'eau - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Gestion et maitrise de l'eau - en apprentissage (14679)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Gestion et maitrise de l'eau - en apprentissage (14679)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	65	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Moyennes des années préparatoire au bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciation des enseignants	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir	Participation à des travaux scolaires ou extra-scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet aux débouchés de la formation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Activités extra-scolaire	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Plusieurs critères pris en compte :

- évaluations quantitatives: bulletins, notes du bac
- Fiche Avenir
- Evaluations qualitatives : motivation, connaissance des attendus, projet professionnel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Mettre en avant le projet professionnel et la connaissance de la formation.
Parler de ses expériences professionnelles.

Signature :

Jean-Pierre GENET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Theodore Monod